

SIVOS DE PLUVET-SOIRANS-TRECLUN

Siège : Mairie de Soirans - 11 Grande rue - 21110 SOIRANS
tél. et fax : 03 80 39 43 58 - E-mail : sivos.pluvetsoiranstreclun@orange.fr

Compte rendu de la réunion du 2/11/2011

Soirans 19h

Présents :

- Commune de Pluvet

Titulaires : Mme Poivre Ghislaine
Mr Belin Laurent (excuse)
Mr Petit Gilbert (excusé)
Suppléants : Mme Terrand Caroline (excusée)
Mme Nouvier Claudine

- Commune de Tréclun

Titulaires : Mr Sordel Sébastien
Mme Hélié Hombeline (excusée)
Mme Card Emmanuelle (excusée)
Mr Richard Yves (excusé)

- Commune de Soirans

Titulaires : Mr Vadot Jean Paul
Mme Berti Laurence
Mr Lemahieu Franck
Suppléants : Mme Latroyes Anne
Mr Grandjean Philippe

- Ecoles

Mr Collé Frédéric Directeur des classes élémentaires
Mme Dhainaut Laurence Directrice des classes maternelles

ORDRE DU JOUR

- Affaires financières et budgétaires :

- **Décision modificative budgétaire n° 1** : intérêts ligne de trésorerie et remboursement des charges communales
- **Demande de subvention pour la classe de neige prévue en mars 2012** (CP et CE1).

- Administration générale :

- **Avenant au contrat d'assurance statutaire du personnel**

- Questions diverses.

- Affaires financières et budgétaires :

- **Décision modificative budgétaire n° 1** : intérêts ligne de trésorerie et remboursement des charges communales

- **Charges complémentaires pour les Communes / Recettes nouvelle pour le SIVOS**

Monsieur le Président présente le bilan financier définitif 2010 et le prévisionnel 2011 (mis à jour octobre 2011), faisant notamment apparaître la répartition du capital de l'emprunt contracté pour la construction de la 3^{ème} classe maternelle et propose le versement, par les Communes, d'une participation financière:

- au titre du solde 2010 = 4 920.00 €
- au titre du prévisionnel 2011 = 5 127.00 €

soit un total de 10 047.00 €.

Délibération pour appel aux communes pour une régularisation d'un total de 10 047 €.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Décision modificative**

Monsieur le Président expose les modifications qu'il convient d'apporter au Budget Primitif 2011 liées notamment à des ajustements concernant les intérêts et les versements à divers organismes et à l'augmentation des participations des communes.

Dépenses de fonctionnement

6218	Autre personnel extérieur	+ 9 400.00 €
6615	Intérêts des comptes courants	+ 600.00 €

Recettes de fonctionnement

7474	Communes	+ 10 000.00 €
------	----------	---------------

Délibération pour la décision modificative.

La proposition de modification budgétaire est validée à l'unanimité.

- **Demande de subvention pour la classe de neige prévue en mars 2012** (CP et CE1).

Avis favorable du Comité Syndical. Délibération permettant de débloquer la somme avant le vote du budget 2012.

Délibération de principe pour la somme de 1 400 € (soit 35 €/ enfant. Adoptée à l'unanimité.

- Administration générale :

- **Avenant au contrat d'assurance statutaire du personnel :**

Remplacement du prestataire CAPAVES qui met fin au contrat au 31 /12, par la CNP avec majoration des tarifs de 11 %. Le nouveau groupement est GRAS SAVOYE / CNP.

Délibération : Les membres du Comité Syndical valident à l'unanimité la modification de convention avec le Centre de Gestion pour le contrat soit mis à jour au 1^{er} Janvier 2012

- Questions diverses :

- Demande d'un tableau d'affichage extérieur pour les classes de Pluvet.
- Demande des enseignantes de Soirans : la boîte aux lettres mise en place pour les parents d'élèves il y a quelques années étant inutilisée, pourrait-elle servir au courrier des écoles. Avis favorable, besoin de se renseigner pour retrouver les clés.
- Quelques informations des directeurs sur les effectifs 2011 /2012